



Journal

des Nations Unies



Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable
(Habitat III)

Quito (17-20 octobre 2016)

Séances officielles

Lundi 17 octobre 2016

Assemblée générale

Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

10 à 13 heures

1^{ère} séance plénière  [webcast]

Salle Agora

1. Ouverture de la Conférence [point 1]
2. Élection du Président [point 2]
3. Déclarations liminaires [point 1]

Son Excellence Rafael Correa, Président de la Conférence

Son Excellence Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Son Excellence Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale

D^r Joan Clos, Secrétaire général de la Conférence

M. Mauricio Esteban Rodas Espinel, Maire du District métropolitain de Quito, représentant des autorités locales

M^{me} Shipra Narang Suri, Vice-Présidente de l'Association internationale des urbanistes et Vice-Présidente de l'Assemblée générale des partenaires pour Habitat III, représentante des grands groupes et autres parties prenantes

4. Adoption du règlement intérieur (A/CONF.226/2) [point 3]
5. Adoption de l'ordre du jour (A/CONF.226/1) [point 4]
6. Élection des membres du Bureau autres que le Président [point 5]

(suite en page 2)

16-17621F



Pensons vert !

Prière de recycler



7. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation ([A/CONF.226/3](#)) [point 6]
8. Débat général [point 8]
 - Allocution de Son Excellence Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela
 - Allocution de Son Excellence Salvador Valdes Mesa, Vice-Président du Conseil d'État de la République de Cuba
 - Allocution de Son Excellence Maria Leonor Robredo, Vice-Présidente et Présidente du Conseil de coordination du logement et du développement urbain de la République des Philippines
 - Allocution de Son Excellence Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho
 - Déclaration de Son Excellence Paul Dlamini, Vice-Premier Ministre du Swaziland
 - Déclaration de Son Excellence Isidoro Santana, Ministre de l'économie, de la planification et du développement de la République dominicaine
 - Déclaration de Son Excellence Corina Cretu, Commissaire européenne chargée de la politique régionale et urbaine
 - Déclaration de Son Excellence Rosario Robles, Secrétaire au développement agricole, territorial et urbain du Mexique
 - Déclaration de Son Excellence Jean-Yves Duclos, Ministre de la famille, des enfants et du développement social du Canada
 - Déclaration de Son Excellence Lindiwe Sisulu, Ministre des établissements humains de l'Afrique du Sud
 - Déclaration de Son Excellence Sadat Mansoor Naderi, Ministre du développement urbain et du logement de l'Afghanistan
 - Déclaration de Son Excellence Eglantina Gjermeni, Ministre du développement urbain de l'Albanie
 - Déclaration de Son Excellence Rogelio Frigerio, Ministre de l'intérieur de l'Argentine

15 à 18 heures

2^e séance plénière  [webcast]

Salle Agora

1. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence : Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs [point 7 a)]

2. Débat général [point 8] (*suite*)

Déclaration de Son Excellence Pascal Smet, Ministre chargé de la mobilité, des travaux publics, de la jeunesse et de la culture de la Belgique

Déclaration de Son Excellence Basim Bin Yocob Al Hamer, Ministre du logement du Bahreïn

Déclaration de Son Excellence Abbas Ahmad Akhoundi, Ministre des routes et du développement urbain de la République islamique d'Iran

Déclaration de Son Excellence Lovro Kušević, Ministre de la construction et de l'aménagement du territoire de la Croatie

Déclaration de Son Excellence Abdullatif Al-Alshaikh, Ministre des affaires municipales et rurales de l'Arabie saoudite

Déclaration de Son Excellence Sami Halaseh, Ministre des travaux publics et du logement de la Jordanie

Déclaration de Son Excellence Lilyana Pavlova, Ministre du développement régional et des travaux publics de la Bulgarie

Déclaration de Son Excellence Vincent Mwale, Ministre du gouvernement local et du logement de la Zambie

Déclaration de Son Excellence Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat durable de la France

Déclaration de Son Excellence Chen Zhenggao, Ministre du logement et du développement urbain et rural de la Chine

Déclaration de Son Excellence Hassan Hilal, Ministre de l'environnement, des ressources naturelles et de l'aménagement du territoire du Soudan

Déclaration de Son Excellence Zahid Hamid, Ministre fédéral des changements climatiques du Pakistan

Déclaration de Son Excellence Karla Šlechtová, Ministre du développement régional de la République tchèque

Déclaration de Son Excellence Arto Aas, Ministre de l'administration publique de l'Estonie

Déclaration de Son Excellence Riad Malki, Ministre des affaires étrangères de l'État de Palestine

Déclaration de Son Excellence Mohamed Salah Arfaoui, Ministre de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire de la Tunisie

(suite en page 4)

Déclaration de Son Excellence Peter Eriksson, Ministre du logement et du développement numérique de la Suède

Déclaration de Son Excellence Saleh bin Mohammad Al-Nabit, Ministre de la planification du développement et des statistiques du Qatar

Déclaration de Son Excellence Rosendo Pujol Mesalles, Ministre du logement et des établissements humains du Costa Rica

La liste des orateurs pour la séance plénière, ou débat général, est maintenant ouverte. Toutes les délégations (tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les membres des institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi que de l'Union européenne, en sa qualité d'observateur) qui souhaitent s'inscrire sont priées de prendre contact avec le secrétariat *par écrit* (en adressant un courrier électronique à M^{me} Mary Muturi: muturi@un.org), en indiquant le nom et le titre de l'orateur. La liste des orateurs qui s'exprimeront pendant le débat général sera établie suivant l'ordre dans lequel les demandes d'inscription auront été présentées, conformément au protocole habituel selon lequel les chefs d'État ou de gouvernement prennent la parole en premier, suivis des autres chefs de délégation. Il est rappelé aux délégations que, pendant les séances plénières, les interventions ne *devront pas durer plus de cinq minutes*, étant entendu que rien n'interdit la distribution de textes plus longs.

Avant de prendre la parole, toutes les délégations sont priées d'envoyer par courrier électronique une copie de leur déclaration aux adresses habitat3conference@un.org et habitat3secretariat@un.org, en indiquant dans la rubrique Objet "Déclaration et nom du pays ou de l'organisation". Dans la mesure du possible, les déclarations doivent être communiquées un jour avant le tour de parole ou *au moins trois heures avant* le tour de parole.

Outre les représentants des États participant à la Conférence et le représentant de l'Union européenne, des représentants des organismes ci-après pourront, en fonction du temps disponible, et sans que cela crée un précédent, prendre la parole pendant le débat général : a) les organisations intergouvernementales et autres entités qui ont été invitées à titre permanent par l'Assemblée générale à participer en qualité d'observateurs aux sessions et travaux de toutes les conférences internationales organisées sous ses auspices; b) les autres organisations intergouvernementales; c) les institutions spécialisées et organisations apparentées; d) les organes de l'Organisation des Nations Unies intéressés; e) les membres associés des commissions régionales; f) les autorités locales; g) les organisations non gouvernementales. Les représentants des organisations intergouvernementales, entités, membres associés des commissions régionales, institutions spécialisées et organisations apparentées, organes de l'Organisation des Nations Unies intéressés peuvent prendre contact avec le secrétariat *par écrit* (en s'adressant un courrier électronique à M^{me} Mary Muturi: muturi@un.org) pour s'inscrire sur la liste des orateurs.

Table ronde de haut niveau 1  [webcast]

15 à 18 heures

Teatro Nacional

*« Ne laisser personne de côté : intégration et prospérité urbaines »**Coprésidents :*

Son Excellence Jean-Yves Duclos, Ministre de la famille, des enfants et du développement social du Canada

Son Excellence Rosario Robles Berlanga, Secrétaire du développement agricole, territorial et urbain du Mexique

Animateur :

M. Xavier de Souza Briggs, Vice-Président chargé des marchés et des opportunités économiques, Fondation Ford

Experts :

Son Excellence Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat durable de la France

M^{me} Ada Colau, Maire de Barcelone, Espagne

M. Mahmoud Mohieldin, Premier Vice-Président du Groupe de la Banque mondiale pour le Programme de développement à l'horizon 2030, les relations avec les Nations Unies et les partenariats

M. Enrique Garcia, Président exécutif de la Banque de développement de l'Amérique latine

Débats interactifs

Les tables rondes de haut niveau seront interactives et multipartites. Chacune sera ouverte à la participation de représentants de tous les États participants et comprendra un maximum de 15 représentants d'observateurs, d'entités compétentes du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales accréditées, un maximum de 6 représentants d'autorités locales et de 6 représentants des grands groupes et autres parties prenantes. Il n'y aura pas de liste d'orateurs établie à l'avance. Les coprésidents pourront, s'ils le souhaitent, donner la priorité dans l'ordre d'intervention aux chefs d'État ou de gouvernement ou aux ministres, puis aux représentants de haut niveau d'autres parties prenantes. À ces tables rondes de haut niveau, on s'attachera à parvenir à un équilibre entre les orateurs représentant les États participants et les parties prenantes. *Les interventions ne devront pas dépasser trois minutes*, afin que le plus grand nombre de personnes puissent participer.

Les représentants des États sont priés d'indiquer au secrétariat – à M. Ziad Mahmassani (courriel : mahmassani@un.org) et à M. Henry Breed (courriel : breed@un.org) – si leur État sera représenté aux tables rondes par un chef d'État ou de gouvernement, ou par un ministre.

Les notes de cadrage sur les tables rondes de haut niveau seront disponibles sur le site Web de la Conférence (<https://www.habitat3.org>).

Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)
(17-20 octobre 2016)

Les délégations sont priées d'informer, *le plus tôt possible*, le secrétariat de tout changement de niveau de participation à la Conférence (courriel : muturi@un.org).

Programme des manifestations parallèles

Le programme interactif des manifestations parallèles (sur place) qui se tiendront pendant la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) est disponible sur le site Web officiel de la Conférence ([cliquer ici](#)). Toutes les questions relatives aux manifestations parallèles doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : habitat3secretariat@un.org.

Conférences de presse

Lundi 17 octobre 2016

Rez-de-chaussée

Lieu de la Conférence  [\[webcast\]](#)

8 heures

Séance d'information du porte-parole de la Conférence.

13 h 15

Conférence de presse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Président de la Conférence

[Le programme complet des conférences de presse peut être consulté en [cliquant ici](#).]

Séances officielles à venir

Mardi 18 octobre 2016

Assemblée générale

Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

10 à 13 heures

3^e séance plénière  [webcast]

Salle Agora

Débat général [point 8] (*suite*)

Déclaration de Son Excellence Julian Castro, Secrétaire du logement et du développement urbain des États-Unis d'Amérique

Déclaration de Son Excellence Mochamad Basuki Hadimuljono, Ministre des travaux publics et du logement de l'Indonésie

Déclaration de Son Excellence Fiatuwo Kwadjo Sessenou, Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie du Togo

Déclaration de Son Excellence François Bausch, Ministre du développement durable et des infrastructures du Luxembourg

Déclaration de Son Excellence Denis Kellman, Ministre du logement, des affaires foncières et du développement rural de la Barbade

Déclaration de Son Excellence Judi Wakhungu, Ministre de l'environnement et des ressources naturelles du Kenya

Déclaration de Son Excellence Atarake Nataara, Ministre de l'intérieur de Kiribati

Déclaration de Son Excellence Abdelmadjid, Tebboune, Ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville de l'Algérie

Déclaration de Son Excellence Desmond Lee, Envoyé spécial du Premier Ministre à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et Ministre d'État principal, Ministre de l'intérieur et Ministre du développement national de Singapour

Déclaration de Son Excellence Mohammed Nabil Benabdallah, Ministre de l'habitat et de la politique de la ville du Maroc

Déclaration de Son Excellence Maria Soledad Nuñez Mendez, Ministre et Secrétaire exécutive du Secrétariat national du logement et de l'habitat du Paraguay

Déclaration de Son Excellence Arjun Narsingha, Ministre du développement urbain du Népal

Déclaration de Son Excellence Diene Farba Sarr, Ministre du renouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie du Sénégal

Déclaration de Son Excellence Elsa Noguera, Ministre du logement, de la ville et du territoire de la Colombie

(suite en page 8)

Déclaration de Son Excellence Maurice Dieudonné Bonanet, Ministre de l'habitat et de l'urbanisme du Burkina Faso

Déclaration de Son Excellence Win Khaing, Ministre de la construction du Myanmar

Déclaration de Son Excellence Branca do Espirito Santo, Ministre de l'habitat et de l'urbanisme de l'Angola

Déclaration de M. Lukáš Parížek, Secrétaire d'État aux affaires étrangères et européennes de la Slovaquie

Déclaration de M. Hirofumi Hanaoka, Vice-Ministre du territoire, des infrastructures, des transports et du tourisme du Japon

15 à 18 heures

4^e séance plénière  [webcast]

Salle Agora

Débat général [point 8] *(suite)*

Déclaration de M. Andrey Chibis, Vice-Ministre de la construction, du logement et des services publics de la Fédération de Russie

Déclaration de M. Dimitry Semenkevich, Vice-Ministre de l'architecture et de la construction du Bélarus

Déclaration de M^{me} Célia Ramos, Secrétaire d'État à l'aménagement du territoire et à la protection de la nature du Portugal

Déclaration de M. Carlos Estuardo Barillas Estrada, Vice-Ministre des communications, des infrastructures et du logement du Guatemala

Déclaration de M. Maeen Abdul Malik, Vice-Ministre des travaux publics et des autoroutes du Yémen

Déclaration de M. Mehmet Ceylan, Vice-Ministre de l'environnement et de l'urbanisation de la Turquie

Déclaration de M^{me} Tone Skogen, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Norvège

Déclaration de M. Kim Kyung Hwan, Vice-Ministre du territoire, des infrastructures et des transports de la République de Corée

Déclaration de M. Ernst Hauri, Secrétaire d'État, Directeur de l'Office fédéral du logement de la Suisse

Déclaration de Son Excellence Chris Baryomunsi, Ministre d'État chargé du logement de l'Ouganda

Déclaration de M. Ricardo Vidal Nuñez, Vice-Ministre du logement et du développement urbain du Pérou

Thaïlande

Slovénie

(suite en page 9)

Allemagne
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Hongrie
Seychelles
Madagascar
Brésil

La table ronde de haut niveau 2 intitulée « Des villes écologiques et résilientes face aux changements climatiques et aux catastrophes » aura lieu le mardi 18 octobre, de 10 heures à 13 heures au Teatro Nacional. D'autres informations seront communiquées dans le journal de demain.

La table ronde de haut niveau 3 intitulée « Des logements convenables et d'un prix abordable » aura lieu le mardi 18 octobre, de 15 heures à 18 heures au Teatro Nacional. D'autres informations seront communiquées dans le journal de demain.

Avis

Élection des Vice-Présidents de la Conférence

Dans une lettre datée du 2 septembre 2016 adressée aux présidents des groupes régionaux, le Secrétariat a demandé que soient proposés des candidats (trois par groupe régional, sauf pour le groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes qui doit proposer deux candidats) à l'élection des Vice-Présidents de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Les présidents des groupes régionaux qui n'ont pas encore envoyé leurs propositions sont priés de le faire, *le plus tôt possible*. Les communications et les questions peuvent être adressées à la coordonnatrice, M^{me} Mary Muturi (courriel : muturi@un.org).

Pouvoirs des représentants

Il est rappelé aux délégations que l'article 3 du règlement intérieur provisoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) dispose que les *pouvoirs* des représentants et les noms des représentants suppléants et des conseillers doivent être communiqués au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et remis au Bureau des affaires juridiques, dans la salle des services de la Conférence (à côté de la salle « R-A ») située au rez-de-chaussée de la Casa de la Cultura, *le plus tôt possible*. Ces pouvoirs doivent émaner soit du Chef de l'État ou du gouvernement, soit du Ministre des affaires étrangères ou, dans le cas de l'Union européenne, du Président de la Commission européenne.

Informations générales

De plus amples détails sur les informations ci-après sont fournis dans le document [A/CONF.226/INF.1](#).

Contrôles de sécurité

Tout est mis en œuvre afin que les contrôles de sécurité pour l'accès à la salle de conférence se déroulent sans problème et rapidement, mais certains retards ne pourront être évités. Tous les participants sont invités à arriver tôt, à s'abstenir d'apporter des objets volumineux et à se tenir prêts pour le contrôle lorsqu'ils s'approcheront des détecteurs de métaux.

Information à l'intention des participants

Une note du Secrétariat contenant les informations à l'intention des participants a été publiée sous la cote [A/CONF.226/INF/1](#).

Documentation

Pour consulter l'ensemble de la documentation de la Conférence, y compris le Journal, on se reportera au site Web de la Conférence ([cliquer ici](#)).

Distribution des documents officiels

La documentation officielle de la Conférence sera publiée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe. Le comptoir principal de distribution des documents destinés aux délégations sera situé à l'entrée du *Teatro Nacional*. La distribution des documents officiels se limitera à un seul jeu de documents par délégation, et les délégations sont invitées à apporter leurs propres appareils mobiles où elles auront enregistré les documents d'avant-session. Des services d'impression à la demande seront fournis aux délégations ayant besoin de versions imprimées supplémentaires.

Distribution du texte des déclarations

Les déclarations ne seront pas distribuées sur support papier. Les délégations sont priées de remettre 20 exemplaires du texte de leur déclaration au bureau de l'assistant au service des séances, situé dans la salle de réunion. Les délégations souhaitant faire publier leur déclaration sur le site Web de la Conférence sont invitées à l'envoyer au secrétariat par courrier électronique aux adresses habitat3conference@un.org et habitat3secretariat@un.org, un jour avant le tour de parole dans la mesure du possible, ou au moins trois heures avant le tour de parole, en indiquant dans la rubrique Objet "Déclaration et nom de la délégation".

Dispositions pour les réunions bilatérales

Pour les réunions bilatérales entre États, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement ou au niveau ministériel, 5 salles pouvant chacune accueillir 12 participants au

maximum, seront disponibles au principal lieu de réunion, à partir du lundi 17 octobre jusqu'au jeudi 20 octobre 2016. Les demandes de réunions bilatérales doivent être envoyées à Tony di Lanzo (courriel : dilanzot@un.org) avec pour objet « BILATS ». L'attribution des salles sera définitivement confirmée le jour précédant la réunion. Pour éviter une double réservation, seule la délégation qui a sollicité la réunion bilatérale devra en faire la demande. Les réservations seront acceptées pour des tranches de 20 minutes. Pour toutes les demandes, il est essentiel de préciser la date et l'heure de chacune des réunions et d'indiquer le nom et le niveau des deux délégations qui participeront à la réunion bilatérale. Tout sera fait pour que les différents rendez-vous des délégations aient lieu dans la même salle.

Retransmission en direct sur le Web

Les services de diffusion sur le Web de l'Organisation des Nations Unies retransmettront en direct et à la demande de la plénière, les tables rondes de haut niveau et les conférences de presse en anglais et dans la langue originale de l'intervenant, à l'adresse <http://webtv.un.org>.
